CACES R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B, catégorie 2B et catégorie 3

CACES R 489 cat 1B - 2B - 3

Certifiante | Formation continue

Réf. : 25165159F — Mise à jour : 3 mars 2026

Organisme responsable : **FORMASECO**

Présentation de la formation

Objectifs

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité
- Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte

Programme

Partie théorique

Connaissances générales ; Technologies des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté ; les principaux types de chariots de manutention ; les catégories de CACES

Notion élémentaire de physique ; Stabilité des chariots de manutention ; Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté ; Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté ; Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Partie pratique

Prise de postes ; Conduite et manœuvres ; Fin de poste ; Opération d'entretien ; Maintenance

Évaluation des connaissances

Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)
Code RS : 6867

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 2B chariots tracteurs industriels (capacité de traction < ou = à 25 tonnes)
Code RS : 6868

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)
Code RS : 6869

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2156657S	Présentiel	MELLAC	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #25165159F